



CATALOGUE 2017

PAYSAGISTES-CONCEPTEURS

octobre-novembre-décembre

GESTION DES EAUX DE PLUIE DANS LES AMÉNAGEMENTS URBAINS

Des solutions pour une approche durable du projet

PROCHAINE DATE

29-30 novembre

Durée : 2 jours / 14 heures

Tarifs : coût pédagogique

- 630 € Plein tarif
- 550 € Tarif FFP

+ Frais d'organisation

- 40 €

+ adhésion

- 30 €

OBJECTIFS

- Acquérir une vue globale du sujet, tant écologique, économique, historique, technique que réglementaire, permettant de comprendre les tenants et aboutissants de la méthode, ses véritables enjeux.
- Acquérir des connaissances techniques permettant de savoir ce qu'il est possible de faire (les possibilités et les limites techniques de la méthode) et de se trouver en position de sachant vis à vis des Bureaux d'étude techniques et des maîtres d'ouvrage
- Acquérir des connaissances fondamentales « eau-sol-plantes » afin d'établir des palettes végétales adaptées, et de répondre aux enjeux de qualité de l'eau (bioremédiation, dépollution,...)
- « S'approprier » l'élément Eau dans la palette du projet

INTERVENANT

Marie PIRE // Paysagiste

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Paysagistes Concepteurs, Architectes, Urbanistes
Gestionnaires, professionnels de l'aménagement et du cadre de vie

MAÎTRISER SON PROJET DE PAYSAGE PAR LA GESTION DURABLE

PROCHAINE DATE

11-12 décembre

Durée : 2 jours / 14 heures

Tarifs : coût pédagogique

- 700€ Plein tarif
- 650€ Tarif FFP

+ Frais d'organisation

- 40 €

+ adhésion

- 30 €

OBJECTIFS

- Appréhender les besoins et les comportements du vivant
- Anticiper les modes de gestion adaptés à chaque projet ou site par la mise en place d'une méthode (mais non d'une recette)
- Savoir monter un planning de gestion durable dans l'espace et dans le temps
- Savoir communiquer et argumenter sur les dispositifs, les choix et les changements.

PROGRAMME

Jour 1 :

Enjeux environnementaux, sociaux, économiques

Règlementation

Comprendre la gestion pour mieux concevoir Qu'est-ce qu'un aménagement durable

Jour 2 :

Appréhender l'ensemble des outils de gestion durable

Illustration par des retours d'expériences

Exercice de mise en application des principes de gestion durable.

INTERVENANT

DESMOULIERE Céline - Paysagiste concepteur

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Paysagistes concepteurs, en libéral ou salariés

Responsables ou techniciens de services parcs et jardins de Villes,

Communautés de communes, Départements, Région, Institutions nationales, bailleurs

Gestionnaires d'abords de voies de communication (rails, routes)

CONDUITE DE CHANTIER

PROCHAINE DATE
du 13 au 15 novembre

Durée : 3 jours / 21 heures

Tarifs : coût pédagogique

- 1050 € Plein tarif
- 900 € Jeune Inscrit

+ Frais d'organisation

- 60 €

+ adhésion

- 30 €

OBJECTIFS

Approfondir les différentes étapes depuis la finalisation du projet et le lancement d'offres jusqu'à la réception du projet.
 Appréhender les différents intervenants du chantier et leur rôle respectif.
 Approfondir les contraintes administratives, réglementaires, contractuelles et légales.
 Définir le rôle et les méthodes de travail de l'Architecte parmi l'ensemble des acteurs de « l'acte de Construire ».

PROGRAMME

- La mise au point du marché et la préparation du chantier
- L'organisation du chantier
- Gestion financière – réception des travaux

INTERVENANT

Fabrice MOREAU / Ingénieur, Économiste - Bureau d'études

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Architectes, paysagistes, collaborateurs d'agence

ENJEUX ET CONSÉQUENCES DE LA REFORME DE LA COMMANDE PUBLIQUE SUR LES MARCHÉS DE MAÎTRISE D'OEUVRE

Nouveaux textes

PROCHAINE DATE
25 et 26 octobre

Durée : 2 jours / 14 heures

Tarifs : coût pédagogique

- 700€ Plein tarif
- 400€ Jeune inscrit

+ Frais d'organisation

- 40 €

+ adhésion

- 30 €

OBJECTIFS

- Appréhender et situer son action dans le contexte réglementaire des marchés de maîtrise d'œuvre applicable aujourd'hui (loi MOP et Code des Marchés publics)
- Tout savoir sur la loi MOP : les règles qui s'appliquent au maître d'ouvrage (et les responsabilités qu'elles impliquent) et au maître d'oeuvre (missions, engagements, etc.).
- Maîtriser les différentes procédures de passation des marchés de maîtrise d'oeuvre et les règles à respecter.
- Savoir comment faire une candidature et sur quels points négocier ces contrats.
- Connaître les droits et les obligations de la maîtrise d'oeuvre.

PROGRAMME

Approfondir les champs d'application de la loi MOP du 12/07/1985 et son impact sur les marchés publics de maîtrise d'oeuvre
 La passation des marchés de maîtrise d'oeuvre : Bien identifier les différents MOA

INTERVENANT

Jacques CABANIEU / Ancien Secrétaire général de la MIQCP - 40 ans d'expérience en construction de bâtiments publics et ayant pendant 16 ans participé à la rédaction de la réglementation (Loi MOP et Code des marchés publics)

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Les maîtres d'oeuvre participant à la conduite de projet d'équipement publics (architectes, paysagistes concepteurs, ...), les salariés d'agences d'architecture, les maîtres d'ouvrage, les acteurs de la conception et de la construction de bâtiments publics.

CONCEVOIR UN PERMIS D'AMÉNAGER

NOUVEAU PROGRAMME

PROCHAINES DATES

2-3 et 29 novembre
30 nov, 1er et 14 décembre

Durée : 3 jours / 21 heures

Tarifs : coût pédagogique

900€ Plein tarif

+ Frais d'organisation

60 €

+ adhésion

30 €

OBJECTIFS

Vous serez en capacité de vous saisir d'un nouveau marché en répondant à la mission de permis d'aménager.

Cette formation vise à donner aux architectes une bonne connaissance des obligations liées à cette autorisation d'urbanisme dont les frontières n'ont cessé d'évoluer et de se complexifier au fil des réformes, notamment par le dernier projet de loi « Liberté de Création, Architecture et Patrimoine ».

Elle met également en avant le travail collaboratif et pluridisciplinaire nécessaire à l'élaboration d'un projet d'aménagement qualitatif

PROGRAMME

- Cadre réglementaire
- Définition des différentes étapes du projet
- Méthodologie de conception et ses thématiques
- Montage opérationnel et approche financière
- Le contenu du dossier permis d'aménager / Evaluations et démarchage
- Le Suivi architectural
- Présentations d'opérations d'aménagement
- Démarchage

INTERVENANTS

DROUART Audrey - juriste

GUERIF Christine - Architecte Urbaniste

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Architectes, paysagistes concepteurs, urbanistes, géomètres, conseillers et assistants de la maîtrise d'ouvrage, élus, etc...

MAITRISER LA GESTION D'UNE ENTREPRISE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Formation regroupant 6 modules à la carte, afin de vous permettre de pallier aux difficultés que vous rencontrez, de vous adapter aux nouvelles réglementations et d'anticiper

PROCHAINES DATES

module 5 : 26 octobre
module 6 : 27 octobre

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et les savoirs faire afin que votre entreprise se développe et soit pérenne.

DURÉE

au module : 1 jour / 7 heures // cycle complet : 6 jours / 42 heures

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Dirigeants et responsables administratifs des entreprises de maîtrise d'œuvre en charge de la gestion des ressources humaines

DATES

- module 1 : Stratégies d'entreprise : formes d'exercice, statut juridique, statut social du dirigeant
- module 2 : Stratégies de développement : marchés, prospection, communication
- module 3 : Maîtrise la gestion financière de l'entreprise : outils de gestion, coûts de production, estimation de la mission, facturation et recouvrement
- module 4 : Ressources humaines : stratégies, intégrer ou externaliser, collaborations non salariées, planification
- module 5 : Restez aux commandes de vos contrats de maîtrise d'œuvre
- module 6 : Organisez votre production : ressources, outils et méthodes

Frais d'inscription : au module

- Adhésion 30€ - annuelle au CFAA
- Coût pédagogique € tarif au module = 330€ X..... nb de module
-€ tarif jeune inscrit = 250€ X.....nb de module
- Frais d'organisation € / 20€ X..... nb de module

DÉMATÉRIALISATION

Application aux marchés publics

Dématérialisation de 100% des marchés publics dès octobre 2018!
Formation basée sur la nouvelle réglementation des marchés publics.

PROCHAINES DATES

20 octobre
14 décembre

Durée : 1 jour / 7 heures

Tarifs : coût pédagogique

350€ Plein tarif

+ Frais d'organisation

20 €

+ adhésion

30 €

OBJECTIFS

Cette formation a pour but de donner les éléments réglementaires et techniques permettant d'envoyer par Internet des documents en sécurité et de répondre correctement à des appels d'offres de marchés publics par des procédures dématérialisées.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- préparer un courrier et de l'envoyer avec une signature électronique
- vérifier la validité d'un courrier reçu
- rechercher les appels d'offres qui peuvent intéresser l'entreprise
- télécharger un dossier d'appel d'offres
- préparer les documents pour leur envoi par Internet
- signer électroniquement un marché
- connaître les limites et les pièges de la dématérialisation

PROGRAMME

- Vocabulaire - rappels
- Certificat et signature électronique
- Application à l'envoi des documents
- Dématérialisation des marchés publics
- Mise en oeuvre par simulation d'une réponse dématérialisée

INTERVENANT

Dominique SALIN-MARTY

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

A toutes les personnes qui font ou répondent à des marchés publics : maîtres d'œuvre, Architectes, bureaux d'études dont paysagistes, secrétaire, entreprises, ...

SKETCHUP – BIM ARCHITECTURE

INITIATION

PROCHAINES DATES

13 et 14 novembre

Tarifs : coût pédagogique

660 €

+ 40 € organisation

+ 30 € adhésion

Possibilité de prêt d'ordinateur

OBJECTIFS

initiation : 2 jours / 14 heures

Créez efficacement et rapidement vos modèles 3d avec google sketchup (versions 7 & 8)

Découverte des fondamentaux de ce logiciel (compatible version gratuite ou version pro.)

Imprimer et échanger / échanges avec autocad (version pro)

INTERVENANT

Alexandre TALASI / formateur consultant

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

initiation :

Notions de base en informatique, notions de la maîtrise de l'environnement mac/pc -débutant sur le logiciel sketchup.

Dessinateur, concepteur de modèles 3d (architecte, graphistes, illustrateurs...)

perfectionnement :

Avoir suivi la formation sketchup niveau 1 « prise en main »

Dessinateur, concepteur de modèles 3D (architecte, graphistes, illustrateurs...)

Un PC portable - possibilité de prêt par le formateur (Renseignement auprès du CFAA)

À retourner au CFAA 308 avenue Thiers 33100 Bordeaux
complété et signé, accompagné du règlement 10 jours avant la session
Inscription possible ultérieurement, si session confirmée.

GÉREZ VOTRE TEMPS ET GAGNEZ EN EFFICACITÉ

PROCHAINE DATE
27 novembre

Durée : 1 jours / 7 heures

Tarifs : coût pédagogique
 300 € Plein tarif

+ Frais d'organisation
 20 €

+ adhésion
 30 €

OBJECTIFS

Formation pragmatique, centrée sur les méthodes et outils essentiels pour gérer son temps de manière efficace, directement utilisables en situation professionnelle.

Une formation action : chacun part de son contexte professionnel, à l'aide de la fiche de poste pour les salariés, et s'entraîne à appliquer les méthodes efficaces de la gestion du temps.

PROGRAMME

1/ Les rapports au temps : et moi ?

- Identifier les temps spécifiques de mon poste
- Comprendre et se reconnaître dans les permissions personnelles
- Clarifier ses attentes et ses motivations

2/ La boîte à outils : une organisation sur-mesure

- Connaître les outils indispensables à une gestion du temps efficace
- Identifier ses activités à haute valeur ajoutée.
- Traiter les urgences et imprévus avec discernement.

• Se protéger des sollicitations excessives.

• Canaliser les flux entrants (appels, mails,...)

• Clarifier les priorités de sa mission en intégrant les attentes de ses partenaires professionnels.

• Définir ses objectifs et identifier sa marge de manoeuvre pour gérer son temps.

INTERVENANT

WOLFF Ingrid - Consultante-formatrice

PUBLIC / PRÉ-REQUIS

Acteur du cadre bâti

INTITULÉ DU STAGE :
Horaires : de 9h à 17h / nb de jours :
Dates :
Lieu :

Selon tarifs indiqués pour chaque formation

Frais d'inscription : Les tarifs sont exprimés en NET le CFAA n'étant pas assujetti à la TVA. Le repas est compris.

Adhésion 30€ - annuelle au CFAA (1 par agence sur l'année civile)

Coût pédagogique € tarif

Frais d'organisation €

Total :€

Paiement par : CHEQUE VIREMENT

(voir modalités d'inscriptions dans informations pratiques)

PARTICIPANT (coordonnées personnelles)

Nom :

Prénom :

Téléphone portable/fixe :

N° sécurité sociale :

Email personnel (obligatoire pour l'attestation de formation) :

Diplômé d'Etat d'architecte ADE : oui - non

Architecte DPLG /HMONP : oui - non

Numéro personnel National d'Architecte :

Ancienneté dans l'entreprise

Activité :

Architecte

Paysagiste concepteur

Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme

Architecte expert

Collaborateur non architecte

Bureau d'études, ingénieur

Assistant administratif, RH

Dessinateur, concepteur, graphiste...

Programmiste, AMO,...

Chargé de communication, développement

Service technique des collectivités

Maîtrise d'ouvrage publique

Autres

Mode d'exercice :

Libéral, gérant

Salarié

Fonctionnaire

Demandeur d'emploi

Autre :

Financement de la formation :

Fonds professionnels

Fonds propres

Fonds publics

Nom de l'organisme de prise en charge :

libéral FIF-PL salairé AGEFOS ACTALIANS (OPCA-PL) FAFIEC Autre :

AGENCE / ENTREPRISE

Raison Sociale : Effectif de l'agence :

Numéro SIRET : Numéro Société d'Architecture :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Email agence (Attestation de présence et factures) :

Nom et fonction du gérant :

DATE, SIGNATURE & CACHET